ssp sgp
SWISS SOCIETY OF PAEDIATRICS
Ihre Ärztinnen und Ärzte für Kinder und Jugendliche
Les médecins de vos enfants et adolescents
I medici dei vostri bambini e adolescenti

**Société Suisse de Pédiatrie**
**Groupe de travail pour la protection de l'enfant**

Baden, le 16 avril 2020 mwp/lre

**Cas de protection de l'enfance dans les cliniques pédiatriques suisses : Nombre élevé de cas inchangé !**

En 2019, pour la onzième année consécutive, ont été recensé les enfants qui ont été pris en charge en ambulatoire ou en stationnaire dans une clinique pédiatrique suisse pour maltraitance présumée ou avérée. Cette année encore, des données ont été collectées auprès de 21 des 31 cliniques ou services pédiatriques officiels de Suisse, comprenant les chiffres des toutes les cliniques de grande et moyenne taille. Cela reflète une très forte proportion des cas de maltraitance d'enfants traités dans une clinique pédiatrique suisse l'année dernière.

**Résultats**
**1568** cas au total ont été signalés par les 21 cliniques soit 4% de plus que l'année précédente. Le nombre total reste donc à peu près stable à un niveau élevé, à l'exception de fluctuations annuelles mineures. Toutefois, ce chiffre ne reflète nullement le nombre réel de cas de maltraitance d'enfants, car de nombreux cas de maltraitance d'enfants ne sont pas examinés et traités dans une clinique pédiatrique.

| | | |
|---|---|---|
| Maltraitance physique | 486 | (31,0 %) |
| Maltraitance psychique | 321 | (20,5 %) |
| Négligence | 470 | (30,0 %) |
| Abus sexuel | 279 | (17,8 %) |
| Syndrome de Münchhausen par procuration | 12 | (0,8 %) |

Les formes de maltraitance les plus fréquemment diagnostiquées sont la violence physique et la négligence, les deux étant parfois présentes ensemble et également en combinaison avec la violence psychique, ce qui explique qu'il n'est pas toujours possible de faire une distinction précise. Cette année encore, la répartition selon le sexe reste constante avec 44% de garçons et 56% de filles. La nette surreprésentation des jeunes enfants (16,7 % de moins d'un an, 1/3 de moins de 4 ans) reste nettement constante.

| **Répartition des sous-groupes selon le sexe :** | Garçons | Filles |
|---|---|---|
| Maltraitance physique | 53,3 % | 46,7 % |
| Négligence | 49,5 % | 50,5 % |
| Maltraitance psychique | 47,0 % | 53,0 % |
| Abus sexuel | 17,2 % | 82,8 % |

La répartition par sexe reste très équilibrée dans toutes les formes d'abus, à l'exception des abus sexuels, où les filles sont affectées environ quatre fois plus fréquemment que les garçons.

**Certitude du diagnostic**

| | | |
|---|---|---|
| Sûr | 992 | (63,3 %) |
| Probable | 374 | (23,9 %) |
| Pas clair | 200 | (12,8 %) |

Le niveau de certitude le plus élevé a, avec 80 %, de nouveau été enregistré dans le domaine de la maltraitance psychique, suivi par la négligence avec 68 %. Pour la maltraitance physique et particulièrement les abus sexuels, le diagnostic n'a pu être posé avec certitude.

**Auteur: relation avec l'enfant**

| | | |
|---|---|---|
| Famille | 1'278 | (81,5 %) |
| Connaissance de l'enfant | 157 | (10,0 %) |
| Auteur extra-familial | 49 | ( 3,3 %) |
| Auteur inconnu | 84 | ( 5,4 %) |

Presque tous les cas de maltraitance ont lieu dans le cadre familial. Dans le cas d'abus sexuels, dans 50 % des cas l'auteur est issu de la famille et 50 % des autres cas sont commis par un auteur extra-familial ou inconnu.

**Auteur: sexe**

| | | |
|---|---|---|
| Masculin | 596 | (38,0 %) |
| Féminin | 408 | (26,0 %) |
| Masculin et féminin (en général les deux parents) | 460 | (29,3 %) |
| Inconnu / Sans indication | 104 | ( 6,7 %) |

Tout comme au cours des dernières années, les deux parents sont tenus responsables de la négligence et la violence psychologique dans la moitié des cas. La violence physique est davantage commis par les hommes et les abus sexuels sont également beaucoup plus courants chez les hommes (83,2%).

**Auteur: âge**

| | | |
|---|---|---|
| Plus de 18 ans | 1'335 | (85,1 %) |
| Moins de 18 ans | 140 | ( 8,9 %) |
| Moins et plus de 18 ans (plusieurs auteurs) | 6 | ( 0,4 %) |
| Âge inconnu / sans indication | 87 | ( 5,6 %) |

Les jeunes auteurs sont responsables dans 24 % des cas d'abus sexuels. Près de 13,2 % des cas de violence physique sont également commis par des adolescents. Dans les autres formes de maltraitance ils ne jouent pratiquement aucun rôle.

**Annonce à l'autorité de protections de l'enfant et de l'adulte**

| | | |
|---|---|---|
| Déjà faite par une autre instance | 364 | (23,2 %) |
| Par le groupe de protection de l'enfant | 384 | (24,5 %) |
| Recommandée par le groupe de protection de l'enfant | 140 | ( 8,9 %) |

**Annonce à l'autorité autorité judiciaire**

| | | |
|---|---|---|
| Déjà faite par une autre instance | 227 | (14,5 %) |
| Par le groupe de protection de l'enfant | 85 | ( 4,8 %) |
| Recommandée par le groupe de protection de l'enfant | 74 | ( 4,7 %) |

L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte est déjà impliquée au préalable dans un cas sur quatre lors de maltraitance déclarée par une clinique pédiatrique ; en outre, les groupes de protection des enfants eux-mêmes rendent compte aux autorités chargées de la protection des enfants et des adultes dans 1/4 des cas. Cette coopération entre les groupes de protection de l'enfance des cliniques pédiatriques et des autorités responsables de la protection de l'enfance et des adultes s'est fortement développée, ce qui revêt d'une grande importance dans les cas souvent très complexes.

**Résumé**

- Le nombre de cas semble se stabiliser à un niveau élevé.
- Une fois de plus, deux enfants sont morts en 2019 – dans des cliniques pédiatriques – des suites de mauvais traitements physique. Les deux enfants avaient moins d'un an.
- Les jeunes enfants sont plus souvent exposés à la maltraitance. Les professionnels qui s'occupent de ces enfants (pédiatres, conseillers, employés de crèches) doivent donc être particulièrement attentifs dans leur travail.

Pour le Groupe de travail pour la protection de l'enfant

Dr. med. Markus Wopmann, Leiter der Fachgruppe
Chefarzt der Klinik für Kinder und Jugendliche
Kantonsspital
5404 Baden